



Procédure d'inscription / Lycée-CFA Saint André

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez, et je vous en remercie, inscrire votre enfant dans une des formations du Lycée-CFA Saint André pour la prochaine année scolaire.

Afin de vous accompagner dans cette démarche, vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre.

Tout d'abord, sur le site internet de l'établissement, téléchargez et imprimez la fiche de demande d'inscription. Après l'avoir complétée, merci d'y joindre, impérativement, toutes les pièces demandées.

Envoyez le tout à l'établissement (adresse mentionnée sur la partie supérieure de la fiche) en mentionnant sur l'enveloppe : « inscription ».

Après étude du dossier et s'il n'y a pas de refus de ma part, vous serez rapidement contacté afin de fixer un rendez-vous pour que nous puissions nous rencontrer avec votre enfant. Les rendez-vous d'inscription se tiendront, sauf exception, les mercredis après-midis à partir du mois de février et durant la première semaine des vacances (hiver et printemps).

A l'issue du rendez-vous et suite à mon acceptation, différents documents vous seront remis pour compléter le dossier d'inscription.

Enfin, en fin d'année, et au plus tard au mois de juillet, vous nous ferez parvenir le certificat de radiation de l'établissement où est scolarisé actuellement votre enfant ainsi que le ou les bulletins manquants notamment celui de fin d'année avec l'avis d'orientation.

Deux « Portes Ouvertes » sont d'ores et déjà fixées et se tiendront les samedis 4 février et 1er avril 2023 (si les conditions sanitaires le permettent).

Espérant avoir été des plus complets et dans l'attente de vous rencontrer, veuillez croire, Madame, Monsieur, à mes salutations les plus distinguées.

Le Directeur,

Didier Sabio